

Commune de Marcilhac-sur-Célé 46160

Compte rendu de la séance du 5 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, mercredi cinq juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac-sur-Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de M. MIGNAT Jean-Paul, Maire.

Date de la convocation : 30 juin 2023

Présents :

Jean-Paul MIGNAT, Laurent LE MOING,

Absents excusés : Michel DELPECH, Michel NADAL, Erik ROUSSEAU, Henri-Paul LIEURADE, Jean-François BLUM, Éric LAVILLE, Véronique JOURDAN, Carine LE LOUREC, Sandra Zographos

Secrétaire de séance : Laurent LE MOING

Rappel de l'ordre du jour :

1) *Convention commune / Olterra*

2) *Questions diverses*

1- Convention : commune de Marcilhac sur Célé / Association Olterra.

Le Maire ouvre la séance, et déclare qu'étant lui-même, comme la grande majorité des conseillers absents, membre du Foyer Associatif Rural il ne peut prendre part ni aux débats ni au vote.

Cette séance ne nécessitant pas de quorum puisque qu'elle est la conséquence de l'absence de quorum à la séance précédente du 30 juin 2023 dûment convoquée le lundi 26 juin 2023.

M. le Maire confie la tenue de la séance à M. Laurent Le Moing.

M. le Maire quitte la séance

M. Laurent Le Moing, ayant pris connaissance des termes de la convention concernant la participation de la commune à la location des locaux abritant le Foyer Associatif Rural et constatant que le Foyer Associatif Rural est l'une des activités de l'association Olterra décide :

- d'accepter les termes de la convention telle que jointe au présent compte rendu.

- et mandate le Maire pour signer celle-ci avec l'Association Olterra.

Le sujet étant épuisé, M. le Maire revient en séance.

2- Questions diverses.

Pas de questions

La séance est levée à 18h45

Le secrétaire de séance

Laurent Le Moing

Le Maire

Jean-Paul Mignat